

Mesdames et messieurs les juges,
Madame la bâtonnière de Montréal, chère Alice,
Distingués invités,
Chères consœurs, chers confrères, chers amis,

Je tiens tout d'abord à féliciter à mon tour Madame la bâtonnière, Me Popovici, et toute son équipe, pour l'organisation de cet événement marquant la reprise des travaux judiciaires.

C'est avec un immense plaisir, mais aussi dans un esprit **d'engagement**, que je prends la parole à l'occasion de cette rentrée judiciaire 2026.

Le thème retenu par Madame la bâtonnière Popovici, «Évoluer avec ambition» est formidablement bien choisi.

Les élections sont à nos portes, et nous attendons de notre prochain gouvernement qu'il fasse preuve de leadership, de courage et de détermination. Pourquoi? Parce que selon un récent sondage, **43 %** des Québécois estiment que leur confiance envers les institutions publiques a diminué au cours des dernières années. Parce que **66%** d'entre eux craignent une influence politique sur les décisions judiciaires.

Parce que nous ne pouvons plus nous permettre de repousser l'adoption de solutions concrètes aux problèmes, réels ou perçus, qui minent nos institutions.

En matière de justice, l'appel à l'action a été lancé.

Le **Sommet québécois sur l'état de droit** a réuni mardi et hier des acteurs issus de tous les horizons de la société québécoise afin de réfléchir à l'importance d'institutions capables de soutenir le développement de l'ensemble des secteurs qui composent notre société. Or, du milieu des affaires au milieu culturel, en passant par le secteur communautaire, tous ont reconnu qu'une collectivité ne peut croître sans que les institutions de la sphère juridique soient solides, accessibles et efficaces.

L'adoption de la **Déclaration québécoise sur l'État de droit**, ainsi que la création de l'**Indice québécois sur l'état de droit**, témoignent clairement de ce qui précède. Le constat qui s'en dégage est sans équivoque : le droit est au cœur d'une société qui aspire à la prospérité, à la stabilité et à la confiance.

Permettez-moi d'être particulièrement **fier** des échanges tenus lors du Sommet, de l'adoption de la Déclaration, co-rédigée avec l'apport des quelques 700 participants, et du travail sensationnel des équipes du Barreau du Québec dans l'organisation de cet événement.

Restez attentifs : nous ferons vivre les travaux de notre Sommet dans les prochains jours.

Cela dit, en ce qui a trait aux problématiques touchant l'accès à la justice, les diagnostics avaient été posés bien avant la tenue de ce Sommet. À leur égard, les consensus **existent**. Les solutions sont **connues**. Ce qui manque, c'est une **volonté** ferme d'agir de nos élus concernant les besoins les plus urgents. Soyons clairs : il ne s'agit pas ici de laisser entendre que rien n'a été accompli par l'actuel gouvernement. Ce serait grandement injuste. Il s'agit plutôt de faire savoir que certains dossiers ne peuvent plus attendre, et qu'il faut avoir le courage de s'y attaquer avec détermination.

À la lumière de cela, voici ce que le Barreau du Québec attend, en priorité, de celles et ceux qui remporteront leurs élections le 5 octobre prochain.

Le projet de numérisation de la justice **Lexius** doit être mené à terme et livrer les gains d'efficacité qu'on nous promet depuis trop longtemps.

L'**aide juridique** doit disposer des ressources nécessaires pour que des avocates et des avocats de pratique privée prennent des mandats, et ce, dans **toutes les régions du Québec**. Actuellement, il y a pénurie de service à Québec, à Laval, sur la Côte-Nord, au Saguenay-Lac-Jean, dans le Bas-St-Laurent, en Gaspésie, en Abitibi-Témiscamingue, et j'en passe. Cette situation est intolérable.

La **procédure civile et familiale** doit être modernisée, simplifiée et recentrée sur les besoins des justiciables. Les citoyens de la classe moyenne n'ont plus accès à la justice.

Nous devons avoir l'ambition de remettre le **citoyen au cœur du système**. Pendant trop longtemps, nous avons demandé aux citoyens de s'adapter à la justice. **Il est temps que la justice s'adapte aux citoyens.**

Les participants aux forums 2026 *Ensemble pour bâtir la justice de demain* ont transmis un message clair. Les Québécois demandent une justice accessible, compréhensible et, surtout, humaine.

La justice est le moyen par lequel les droits prennent vie. Lorsqu'un citoyen renonce à faire valoir ses droits parce que le processus est trop complexe, trop coûteux ou trop long, ce n'est pas seulement l'accès à la justice qui est compromis : c'est l'État de droit lui-même qui s'affaiblit. Or, c'est précisément ce à quoi nous faisons face en 2026 : des citoyens qui « décrochent », et d'autres qui s'autoreprésentent, bien malgré eux, et parfois même, alors qu'ils sont admissibles à l'aide juridique.

Ainsi, nous porterons le message suivant à la personne qui sera, en octobre, ministre de la Justice :

Les diagnostics ont été **posés**. Les consensus **existent**. Les solutions sont connues. Madame ou monsieur le ministre : il faut maintenant avoir le **courage politique** de convaincre, tous ensemble, vos collègues de faire aboutir ces réformes, que tous reconnaissent comme urgentes et nécessaires.

À mon humble avis, les cent premiers jours de mandat donneront la mesure de ce courage.

Fidèle à sa mission d'assurer la protection du public, de contribuer à une justice de qualité et de défendre la primauté du droit, le Barreau du Québec répondra présent et entièrement disponible pour appuyer la réalisation des changements réclamés et contribuer à leur succès. Il s'agit de notre priorité absolue.

Nous avons pleinement confiance en la capacité du Québec à relever les défis de l'accès à la justice. Nous avons également pleinement confiance en la bonne foi de nos décideurs. Nous leur demanderons, en revanche, dès cet automne, de faire preuve de leadership, de courage et de détermination eu égard aux problèmes les plus criants qui affectent l'accès à la justice des citoyennes et citoyens du Québec.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente année judiciaire!